

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Journal de l'Agriculteur

ET DES

TRAVAUX DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA

VOLUME V. } Prix 50 Cents par Année, payable d'avance, { NUMERO 12.
FRANC DE PORT.

Aout 1858.

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE M. J. PERRAULT,
Secrétaire-Trésorier de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada, Elève de l'Ecole
Impériale d'Agriculture de Grignon et du Collège Royal Agricole de Cirencester.

COLLABORATEURS

M. C. SMALLWOOD, M. D. L. L. D.

M. FÉLIX VOGELI,

Médecin Vétérinaire Breveté des Ecoles de France, Ancien Vétérinaire en chef de
Cavalerie et d'Artillerie, Ancien Professeur d'Hippiatrique; Auteur de plusieurs
Ouvrages sur l'Art Vétérinaire et Membre de plusieurs Sociétés savantes de France.

TRADUCTEUR, T. CHAGNON, ÉCUIER,

Sous-Secrétaire de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada.

SOMMAIRE

	PAGES.
Chambre d'Agriculture.....	303
Exposition Provinciale Agricole.—Nos Foins, par M. F. Vogeli.....	304
Reproduction des Races par elles-mêmes, par M. F. Vogeli.....	307
Manufacture du Sucre de Betterave en France, par M. Vogeli.....	309
Rapport, par M. J. O. E. Dumais.....	310
Moyen de détruire le Charançon des Pois, par M. F. V.....	311
Du Sel de Cuisine, par M. F. V.....	312
Guérison de la Rage, F. V.—Statistique Agricole, F. V.....	313
De la Nourriture des Volailles, F. V.—Le Bois rendu incombustible, F. V.....	314
Variétés, etc.....	315
Prix des Marchés.....	318
Rapport Météorologique, par M. Chs. Smallwood.....	319
Annales, Expositions, etc.....	310

MONTREAL

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR DE MONTIGNY & COMPAGNIE,

PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS,
19 & 20, RUE SAINT-GABRIEL

Les lettres non affranchies invariablement refusées.

Annonces 6d par ligne, invariablement publiées dans les deux langues. Adresses d'affaires, \$5 par an. On n'a pas droit à plus de deux lignes pour ce prix.

Abonnement 2s 6d (50 cents) payable d'avance. Tout abonnement doit dater du 1er Septembre.

Ceux qui voudront discontinuer devront en donner avis un mois avant l'expiration du terme de l'abonnement d'un an, autrement ils seront censés continuer pour une autre année.

Extrait de la loi concernant l'Agriculture, 20 Victoria, Chap. 32, Section 15: " Si les dites Chambres ou aucune d'elles publie un Journal mensuel etc., il sera du devoir des Sociétés d'Agriculture qui reçoivent une part de l'allocation publique de donner avis du temps et du lieu de leurs Exhibitions dans les journaux ainsi publiés ou adoptés, par les dites Chambres respectivement."

IMPRIMERIE DE MONTIGNY & COMPAGNIE

18 & 20

Rue

Saint-Gabriel

WAS=U=VIA

L'HOTEL DU CANADA

MONTREAL



18 & 20

Rue

Saint-Gabriel

WAS=U=VIA

L'HOTEL DU CANADA

MONTREAL

Nous prenons la liberté d'informer le public que nous avons maintenant en main l'assortiment le plus complet de types, fleurons, vignettes, ornements et caractères typographiques qu'il y ait en Canada, et que nous nous trouvons plus en mesure que par le passé d'exécuter, sous le plus court délai, et de la manière la plus fine, l'impression de LIVRES, JOURNAUX, PAMPHLETS, CIRCULAIRES, CARTES DE COMMERCE, DE VISITE ET D'ORNEMENT, ETIQUETTES DE TOUTES SORTES EN OR, EN ARGENT ET DE TOUTES COULEURS, FACTURES, CONNAISSANCEMENTS, LETTRES FUNERAIRES, AFFICHES, Etc., ainsi que des Blancs de toutes sortes pour les Cours de Circuit, les Cours des Commissaires, les Avocats, les Notaires, les Arpenteurs, les Huissiers, les Municipalités, etc. Les Secrétaires-Trésoriers des Municipalités et Messieurs les Avocats et Notaires résidant à la campagne qui voudront bien nous honorer de leurs commandes, soit par la poste ou autrement, pourront être certains que toute diligence sera faite pour expédier les ordres qu'il nous auront transmis sous le plus court délai. Nos Ateliers sont munis de Presses Mécaniques mues par la vapeur, qui nous permettent d'exécuter, dans le plus bref délai possible, tous les ouvrages qui ont trait à notre profession, depuis les plus grands modèles jusqu'aux plus petits. Nous nous chargerons d'entreprendre, soit à nos frais, soit à ceux des auteurs, la publication de toutes œuvres Didactiques, Scientifiques, Littéraires ou Politiques qu'on voudra bien nous commander.

De Montigny & Cie.

Montréal, Septembre 1867:

 **Ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore payé leur souscription, sont priés de nous en faire toucher le montant (50 cents,) en timbres de Poste, dans le courant de ce mois, par lettre affranchie, sans quoi leurs noms seront rayés de notre Liste.**

Journal de l'Agriculteur.

MONTREAL, AOUT 1858.

Chambre d'Agriculture

DU BAS-CANADA.

Montréal, Juillet 29, 1858.

PRESENT.—MM. J. Yule, *Président*. E. L. De Blois, *Vice-Président*; P. O. Chauveau, J. W. Dawson, M. Désaulniers, J. Guilbault, F. X. Leclerc, J. Logan, F. M. Ossayo, B. Pomroy, C. Taché, J. C. A. Turgeon.

Le président fait rapport de ce qui s'est passé depuis la dernière assemblée.

La chambre fait choisir les Juges de la prochaine exposition à Montréal.

Le Secrétaire fait rapport à l'assemblée que le *Journal de l'Agriculteur* sortira son dernier numéro le 1^{er} du mois d'AOÛT et refuse la rédaction pour l'avenir.

Il est alors proposé par M. Taché et résolu :

Qu'un comité de trois membres composé de M. le Président, Chauveau et Turgeon soit nommé pour régler d'une manière finale l'affaire d'un *Journal d'Agriculteur* pratique, et que ce comité soit autorisé à traiter pour une somme collective annuelle pas plus grande que \$2,000 pour la publication du journal français et du journal anglais.

Résolu : que toutes les impressions de la Chambre soient faites dans les deux langues.

Des pétitions de la part du Secrétaire et du Sous-Secrétaire sont mises devant la Chambre.—Il est alors proposé par M. Ossayo et résolu :

Que M. Perrault reste seul chargé du Secrétariat de la Chambre d'Agriculture et comme tel responsable vis-à-vis de la Chambre.

Que le Bureau soit toujours occupé de 10 heures A. M. à 2 heures P. M. ; soit par Mr. le Secrétaire soit par M. le Sous-Secrétaire.

Que cependant le Secrétaire devra tenir le bureau en personne les mardi et vendredi de chaque semaine, plus tout le temps qu'il sera nécessaire à l'époque des expositions.

Que le salaire de M. le Secrétaire sera de \$800 annuellement et celui de M. le Sous-Secrétaire de \$600.

Par Ordre,

J. PERRAULT,

Sec. de la Chambre d'Agr. B. C.

L'Exposition Provinciale Agricole.

Deux mois encore et la grande fête agricole annuelle sera ouverte aux cultivateurs de toute la province. Cette fête ne sera pas moins brillante que les années dernières; au contraire, de nouvelles importations d'animaux de choix, des perfectionnements dans les instruments aratoires nous permettent d'avancer avec certitude que l'exposition, cette année, sera un progrès sensible sur les expositions dernières.

Le terrain choisi pour le concours est situé à la Pointe St. Charles, au même endroit que l'an dernier, grâce à la courtoisie de la Compagnie du Grand Tronc qui met encore à la disposition du comité industriel, le dépôt immense qu'il a utilisé l'an dernier avec tant de honneur pour abriter le produit des arts et manufactures.

Nous espérons que cette année les exposants seront nombreux, les entrées devront être faites au plus tôt; mais qu'on se rappelle qu'aucun certificat d'entrée ne sera reçu après le 20 Septembre. L'exposition aura lieu le 29 et 30 de Septembre et 1er Octobre. L'exposition ne sera publique que les deux derniers jours seulement.

NOS FOINS

Les cultivateurs de nos contrées ont généralement l'habitude de faucher leurs foins trop tard; ils les laissent monter à graine dans le dessein d'en avoir une certaine quantité à répandre sur leurs prairies. Cette méthode est on ne peut plus mauvaise, nous les invitons avec instance à s'en départir et voici nos raisons.

Tous les sucs de la plante sont nécessaires à la formation de la graine qui en est le fruit. Dans l'ordre naturel, la formation du fruit, de la semence, est le but

de la végétation. Mais dans l'ordre artificiel, et c'est l'ordre agricole ici, l'herbe est tout ou presque tout, la semence n'est qu'un accessoire. Le foin, il faut bien qu'on se pénétre de cette idée, est une conserve alimentaire à l'usage des animaux domestiques herbivores. Cette définition vaut beaucoup mieux que celle généralement adoptée et qui est celle-ci: Le foin est l'herbe desséchée des prairies naturelles ou artificielles, or, si le foin est une conserve alimentaire, il est clair qu'il faut qu'il contienne sous le plus petit volume, la plus grande quantité de matières alimentaires possibles. Pour obtenir ce résultat il ne faut pas le couper alors que la graine a absorbé tous les sucs qui en font un aliment, et que la tige et les feuilles ne sont plus qu'un ligneux ou un cannevas plus ou moins coriace et point nourrissant, mais bien alors que ces tiges et ces feuilles, sont pleines des sucs qui constituent les principes alimentaires des végétaux, c'est-à-dire de fécule, de gluten, de muqueux et de sucre. Cela nous semble être un raisonnement si simple et si clair que nous n'insisterons pas davantage et que nous répondrons immédiatement à la question suivante que nous nous faisons à nous-même: La théorie que vous venez d'émettre étant acceptée, à quelle époque de leur végétation convient-il de couper les herbes destinées à être fanées ou fenées, c'est-à-dire converties en foin? nous répondons:

L'époque où il convient de faucher les prés, a fait pendant longtemps le sujet de controverses et de discussions animées et savantes entre les agronomes et les agriculteurs; cependant, il est généralement démontré aujourd'hui, que le point de maturité le plus convenable pour la fauchaison des prairies est le moment où les graminées qui en forment la base, surtout chez nous au Canada, sont en pleine floraison, parce qu'alors, les tiges et les feuilles ont acquis tout leur développement, et

contiennent, nous le répétons, beaucoup des principes féculents, glutineux, muqueux et sucrés qui seuls donnent à l'herbe sa qualité nutritive.

Coups plutôt, ils perdent en quantité et en qualité, parce que les sucs qui circulent alors dans la plante sont trop aqueux, pas assez élaborés et s'évaporent presque complètement par la dessiccation. Si, au contraire, on attend que la plante jaunisse et sèche sur pied, on récolte il est vrai, la même quantité approchant, de celle du foin récolté en temps opportun mais qu'on ne peut lui comparer ni relativement à la partie nutritive, ni à l'odeur, ni à la couleur : il est fibreux et dur parce que toutes les parties nutritives qu'il contenait, ont servi à fournir les matériaux nécessaires à la maturité de la graine.

Quand ce sont des prairies où les plantes graminées ne dominent pas,—et c'est bien rarement le cas en Canada et dans toute l'Amérique du Nord,—la fauchaison doit avoir lieu alors que les fruits des graminées qui s'y trouvent, commencent à mûrir.

Règle générale; l'époque de la fauchaison est nécessairement subordonnée aux localités, à la température de la saison, à l'exposition du pré, aux espèces de plantes qui y dominent, &c., &c.

Pour assurer autant que possible la bonne qualité des foins en ce qui tient à la fauchaison, il importe de choisir pour cette opération un jour sec et serein, et de ne commencer qu'après que le soleil a pompé la rosée qui couvrait les herbes.

Il est facile de voir par ce que nous venons de dire qu'une petite quantité de foin bien fait, nourrira d'avantage qu'une grande quantité de foin mal fait. Outre l'inconvénient qu'à ce dernier de dilater ignominieusement le ventre des chevaux, il fatigue encore les estomacs des animaux qui en mangent. Il rend leur digestion lente et difficile, la nutrition incomplète et les

expose aux gastrites, aux inflammations d'entrailles, aux indigestions, etc,

Les cultivateurs doivent donc apporter tous leurs soins à la bonne confection de leurs foins et ne couper leur herbe ni trop tôt ni trop tard. Le conseil que nous leur donnons aujourd'hui vient à son heure, nous les engageons à bien en méditer la valeur et à agir en conséquence. Ceux d'entre eux qui veulent de la graine de foin ne peuvent-ils pas réserver dans leur pré un coin à cet effet, coin qu'ils faucheront en temps utile et qui répoudra bien plus exactement à leur vœu que ne le font aujourd'hui les graines en grande partie non mûres qu'ils récoltent au détriment de la qualité de leurs foins et sans atteindre le but qu'ils se proposent ? Ce procédé leur donnerait encore l'avantage de choisir, pour laisser monter à graine, le meilleur coin de leur meilleur pré.

DU FANAGE OU FANAISON.

Quand sous la main du faucheur, ou sous la force des machines, l'herbe des prés git sur le sol séparée de ses racines, la fauchaison est terminée et la fanaison ou le fanage commence. Cette opération a pour but, de dessécher en grand, et au premier degré les herbes destinées à former la conserve alimentaire. On doit comprendre qu'il ne faut entendre par ce mot dessécher que l'évaporation de l'eau contenue dans les plantes et la concentration par conséquent des principes féculents, glutineux, muqueux et sucrés qui doivent y demeurer et les rendre nutritives.

Cette opération se pratique généralement ainsi : Quand la faulx ou les machines ont couché les herbes en lignes à peu près parallèles et ressemblant d'un peu loin à l'eau agitée d'un lac, on donne à chacune de ces lignes le nom d'*oudins* ou *audins*.—Quand un certain nombre d'*oudins* est formé ou quand la prairie toute entière est fauchée le faneurs réunissent

plusieurs andins pour en former des meulons ou tas placés de distance en distance et, le jour même, suivant l'intensité de la chaleur, on retournera à plusieurs reprises avec des fourches en bois ou avec des machines faites pour cela et nommées *fanées* ces ondins ou ces meulons. Cette opération se répète plusieurs fois à divers intervalles, suivant les climats, la température de la saison etc., et la se borne ce commencement de fabrication.

En général le fanage ne peut avoir de bons résultats qu'autant qu'il est rapide et non interrompu ; Si l'herbe coupée, même par le plus beau temps, éprouve la chaleur du jour et la fraîcheur humide de la nuit elle perd en partie son parfum et sa couleur.

L'évaporation qui est le résultat du fanage, enlève aux foins une quantité d'eau de végétation qu'on peut évaluer à 40 pour cent environ. Or leur dessiccation complète réduise 100 livres d'herbes à 95 livres de bon foin. Ce sont donc encore 35 pour cent d'eau nuisible que les foins possèdent en trop quand ils sont rentrés au fenil — et ces 35 parties d'eau sont chargées d'acide carbonique et de gaz oxygène qui rendent cette opération plus difficile et bien plus dangereuse que la première.—Elle dure deux mois environ pendant lesquels on dit que le foin *ressue* il est alors chaud, exhale une odeur forte et peu agréable; c'est le foin *nouveau* qui est indigeste et irritant et sur lequel plus d'un imprudent qui allait chercher le sommeil en se couchant dans le fenil a trouvé la mort par asphyxie. C'est ce foin qui mal emmagasiné, s'enflamme spontanément quelquefois et donne naissance à des incendies désastreux. Voyons donc ce qu'il convient de faire pour éviter ces morts, ces pertes et ces malheurs.

DE L'ENGRANGEMENT ET DE L'EMMAGASINAGE.

La bonne confection et la bonne conser-

vation des foins dépendent absolument du soin qu'on a pris à favoriser le complément de dessiccation qu'il doit subir : il est important de l'engranger méthodiquement. Voici les règles générales qui devront être observées à cet égard. Les granges ou fenils seront aérés autant que possible, — rien ne gâtant plus le foin que le contact avec un air stagnant qu'il charge de gaz méphitiques. S'il n'est pas soumis à l'action successive de plusieurs courants d'airs s'il conserve sans pouvoir s'en débarrasser la moindre humidité, il s'altère, il s'échauffe, fermente, devient une nourriture malsaine et repoussée, et peut, ainsi que cela s'est très-souvent vu, provoquer sa propre combustion et celle du bâtiment qui le renferme et qui, dans notre pays, est généralement fait de bois.

Des *fenêtres* (ce mot ne dirait-il pas la chose, par hazard ?) établies dans des directions opposées ; des lucarnes établissant des courants perpétuels, telles sont les indications premières que doivent réunir les fenils et les magasins à fourrages.—On y tassera donc jamais le foin de manière à intercepter tout contact entre l'air et son intérieur.—Plusieurs agronomes, au contraire, conseillent d'établir après chaque couche de foins de trois pieds de hauteur, un lit de fagots qui permette à l'air de circuler entre elles, et prescrivent même de commencer l'établissement de ces lits sur le sol même.

Le Bottelage, comme il est exécuté au Canada et en Amérique, c'est-à-dire au moyen d'une presse et pour former des balles quarrées pesant un quintal ne doit être opéré que sur des foins bien faits et bien secs. Botteler plus tôt, s'est s'exposer à voir moisir et pourrir l'intérieur des bottes. Bottelé en petite quantité c'est-à-dire en bottes usuelles de quinze livres environ, est au contraire une bonne mesure, parceque ces bottes, tassées l'une sur l'autre, ne sont jamais absolument en contact en-

tes elles et permettent à l'air de passer dans les espaces libres qu'elles laissent et de s'y renouveler, ce qui est un bon moyen de conservation.

Les liens ne doivent pas dans ce cas être trop serrés afin que le bien opéré à l'extérieur de la botte ne le soit pas au détriment de son intérieur.

Les foins amoncclés qui ne sont pas bottelés, sont nommés foins en *vrayue*.

Quand les fenils sont insuffisants on en fait des meules en plein air. Ces meules recouvertes de paille ou de bardeaux ou d'autres matières, doivent toujours avoir pour but de remplir les quatre conditions suivantes :

1. Protéger le foin contre les intempéries ;
2. Le soustraire à l'humidité de la terre ;
3. Ménager des courants d'air dans sa masse ;
4. Donner issue à ses exhalaisons.

Pour arriver à ce résultat, on établit la meule, à laquelle on donne en général la forme d'un corps de bâtiment, c'est-à-dire un carré long avec un toit en pente, sur un lit de fagots ou de pierre ou de toute autre substance susceptible d'empêcher l'humidité terrestre, d'arriver jusqu'au foin. — Ce lit doit avoir deux pieds au moins d'élévation et être solidement construit pour supporter sans fléchir le poids qu'on lui destine.

On prend, pour faire ces meules, le foin le plus sec possible, et on fait la toiture de telle sorte qu'elle soit impénétrable aux eaux pluviales.

On ménage des courants d'air dans leur masse en pratiquant à l'intérieur, pendant leur confection, des couloirs communiquant entr'eux et allant aboutir à l'extérieur où ils forment des espèces de fenêtres.

Enfin dans certaines localités où l'économie rurale est bien entendue, on glisse

au centre de la meule un cylindre d'osier à jour qui y règne en guise de cheminée communiquant avec les couloirs et facilitant les exhalaisons.

Placer les foins sous des hangars remplace convenablement les meules.—Le retourner souvent dans le fenil quand il est nouveau est une mesure qui devrait être généralement pratiquée.

Le foin ainsi fait, doit être à la fois très vert, très sec et très odorant. Il peut se conserver deux ans et plus.

Nous finissons cet article qui n'est qu'un simple chapitre sur le foin en recommandant avec instances aux cultivateurs de calculer leur approvisionnement de manière à n'être obligés de donner du foin nouveau à leur bétail qu'alors qu'il est complètement fait, c'est-à-dire au plutôt, deux mois après sa récolte. Nous leur avons donné dans le cours de ces lignes les raisons de cette mesure.

F. VOCCIR.

(Extrait pour le Journal de l'Agriculteur et le Courrier de St. Hyacinthe, seulement, du manuscrit de l'Almanach Vétérinaire que M. Vogel va publier bientôt et dont nous donnons aujourd'hui le programme.)

Reproduction des Races.

PAR ELLEZ-MEMES.

Rien n'exige plus de connaissance et d'habileté de la part de l'agriculteur que l'élevage et l'affouragement du bétail. Quoique l'on ait fait un grand pas dans l'amélioration des animaux domestiques, il reste néanmoins beaucoup à faire avant que l'on obtienne des résultats tout-à-fait satisfaisants. La grosseur, la forme, la vigueur, la précocité, la facilité à engraisser, la qualité de la viande, la beauté de la peau, le lait, l'appétit au travail, la race comme dirait l'éleveur, sont des points d'une importance essentielle pour tout éleveur, herbager et pour celui qui tient une laiterie.

Celui qui élève des animaux pour la boucherie, cherche les races qui produisent la plus grande quantité et la meilleure qualité de viande, dans le plus court espace de temps et avec le moins de nourriture ; si c'est pour la laiterie, celles qui produisent la plus grande quantité de crème pour le beurre, et de matières caséuses pour le fromage. Il y a aussi les races propres au travail. La race doit se choisir d'après les besoins du fermier. Car, pour ainsi dire, les animaux sont des machines dont se servent les agriculteurs pour changer les végétaux de différentes espèces en viandes, lait, beurre, fromage, etc., et la race qui produira la plus grande quantité de la meilleure viande, avec la plus petite quantité de nourriture et dans le plus court espace de temps, sera considérée comme étant la meilleure machine pour changer le fourrage en viande et en engrais ; ce dernier est un *item* très-important dans l'exploitation d'une terre.

Depuis cent cinquante ans environ on a fait des efforts qui ont été couronnés de succès, pour améliorer la race bovine, de même que les autres animaux domestiques. On fait de nouveaux efforts pour améliorer les différentes races d'animaux. La manière de les amener à un haut degré de perfection, amène nécessairement la question si souvent discutée de la reproduction des races par elles-mêmes. On se propose de fournir de plus amples témoignages à ce sujet sur lesquels on peut se reposer ; ils sont donnés par des éleveurs de bétail, et sont basés sur l'expérience et l'observation. George Culley, dans ses "Observations sur les animaux," dit que :

"Le grand obstacle à l'amélioration des animaux domestiques semble naître de l'indécision commune et dominante parmi les éleveurs, qu'un taureau ne devrait pas servir plus de trois ans dans le même troupeau, et un bélier plus de deux ans, parce que, (disent-ils,) s'ils servent plus longtemps,

ils deviennent *trop proches parents*, et les produits seront *faibles, dégèneront*, et seront *maladifs* ; quelques uns ont été jusqu'à dire que c'est *irreligieux* ; et que si par hasard ils avaient la meilleure race de l'Isle, ils n'accoupleraient jamais un mâle et une femelle sortis du même père, ou de la même mère. Mais, heureusement pour le public, il y a eu des hommes dans les différentes lignes d'élève, dont les opinions bien fondées ne pouvaient être changées par les préjugés et les vieilles routines, et qui ont prouvé, après plusieurs années d'expérience, que ces opinions étaient mal fondées.

Mr. Bakewell n'a pas croisé une seule fois ses animaux depuis plus de vingt ans. Les meilleures bêtes descendent de parents très proches ; cependant elles n'ont pas diminué en grosseur ; elles sont aussi vigoureuses et ne sont pas plus sujettes aux maladies ; mais au contraire elles n'ont fait que s'améliorer.

Ce mode de reproduction a souvent été suivi pour les chiens et les coqs de combat. Un certain Monsieur, qui a élevé les meilleurs chiens d'arrêt dans le Nord de l'Angleterre depuis plusieurs années, ne les a jamais croisés, parce que, dit-il, je n'en trouve pas de meilleurs que les miens. Je sais de bonne source, qu'un éleveur de coqs de combat, qui réussissait très bien, ne permettait jamais qu'ils se souillassent en se croisant avec d'autres ; et il attribuait toute sa supériorité à cette précaution. Ceci confirme l'expérience du Col. Jacques, rapportée dans un article précédent sur le sujet.

Culley continue en disant : "Mais un des arguments les plus concluants que le croisement avec d'autres animaux n'est pas nécessaire pour donner la grosseur, la vigueur &c, c'est la race des bêtes à cornes sauvages dans Cheltingham Park, dans le comté de Northumberland. Il est bien connu que ces bêtes ont été enfermées

dans ce pays depuis plusieurs centaines d'années, sans avoir de communication avec d'autres ; et qu'elles sont peut être la *race de bêtes à cornes la plus pure* du Royaume. Laissées à elles mêmes les parents les plus proches ont dû s'accoupler ; néanmoins elles sont très vigoureuses, en bonne santé et bien formées, et leur grossier et leur couleur, et plusieurs autres particularités, sont les mêmes qu'elles étaient il y a 500 ans.

D'après cela, il semble qu'il n'y ait aucun danger d'accoupler les proches parents pourvu qu'ils aient les qualités que nous désirons ; s'ils ne les ont pas, il faut se procurer ceux qui ont celles qui manquent à nos bêtes. Il est certain que les *meilleures races* ne peuvent venir que des meilleurs mâles et femelles ; cette manière de reproduire est certainement la meilleure, aussi longtemps que l'on peut avoir de *meilleurs mâles* non seulement chez nos voisins, mais aussi dans les *meilleures races* de l'Isle, ou de tout autre pays, pourvu que les frais n'excèdent pas l'avantage qui en découlerait. Et quand vous ne pouvez plus, chez vous comme à l'étranger, trouver de *meilleurs mâles* que les vôtres, alors servez vous en ; la même règle s'applique pour les chevaux, bêtes à cornes, moutons, ou autres animaux. Mais ne croissez jamais vos animaux avec des animaux de qualité inférieure, car vous seriez en contradiction avec le sens commun, l'expérience et la règle bien établie que chaque animal engendre son semblable.

Le mystère de l'amélioration des animaux ne dépend que de ce simple axiome, et, comme plusieurs grandes vérités, il a été négligé, probablement pour sa simplicité, ou pour d'autres motifs que la fantaisie et le goût dictaient, sans raison ou expérience pour supporter ou donner la moindre couleur de plausibilité, à la pratique.

C'est pourquoi l'écrivain a cité au long les remarques admirables et philosophiques

de Geo. Culloy, célèbre auteur Anglais, comme écrivain et comme éleveur de bétail.

Arthur Young dit que c'est "un homme des plus pratiques, et de la plus haute connaissance dans son art." — *Country Gentleman*. Traduit par F. Vogeli.

Munufacture de Sucre de Betterave en France.

Nous extrayons ce qui suit d'une lettre intéressante, écrite par "un Cultivateur Anglais en France" dans le *London Farmers Magazine* sur la production et la manufacture de la betterave en sucre, dont la culture paraît l'une des plus importantes en France. La réduction du prix de cette racine avait fait naître une panique dans la classe des commerçants ; le prix avait baissé de 14 et 18 shillings sterlings, durant les quatre années dernières, et de 21s. en octobre dernier, à 2s. 6d. le tonneau en Février, et après le mois de Mars, elles ne devraient être d'aucune valeur pour le manufacturier de sucre vu qu'il y aurait déjà trop longtemps qu'elles auraient été arrachées. Mais c'est une chose très rare, si toutefois elle a des précédents. Maintenant la vente est bonne et les prix élevés.

La récolte produit environ 22 tonneaux à l'acre, et souvent davantage—ce qui donnerait au prix ordinaire, de \$75 à 100 ou même plus par acre. Des chimistes français disent que les racines les plus sucrées croissent dans un sol argileux profond et siliceux. Il faut que la terre soit bien nettoyée, labourée profondément en automne, bien fumée et ensemencée depuis le milieu d'avril à la fin de Mai, avec huit livres de graine par acre, en sillons ou semée avec le pouce à un pied de distance ; il faut éclaircir les plantes quand elles sont levées, les sarcler souvent pendant l'été

et quand les feuilles commencent à brunir dans le mois de septembre, tout l'ouvrage est fini. Les blanches de Silésie et une autre espèce de Silésie dont la pelure est rouge et la chair blanche sont celles qui sont les plus cultivées. La betterave épuise plus le sol que la patate, mais d'un autre côté elle lui rend sa fertilité bien plus vite — les feuilles et les têtes, qui ne servent pas à faire le sucre, et la partie farineuse de la racine qui reste dans les gâteaux après que le jus saccharin a été extrait, sont rachetées par le cultivateur pour environ 19 cents le cwt. pour en nourrir les animaux, ce que l'on considère une bonne nourriture. A la manufacture, les racines sont bien lavées au moyen de la vapeur, elles sont pressées, et produisent dans la presse hydraulique de 180 chopines à 2 quintaux. Un tonneau de racine produit 1½ quintaux de sucre brut, ¼ de quintal de mélasse, et 2½ de résidus pour le cultivateur, et la valeur du tout s'élève à la somme de £3. 13s. 8d. — Traduit de l'anglais par F. Vogeli.

EXTRAIT DU RAPPORT

De la Société d'Agriculture du Comté de Kamouraska, 25 Juin, 1858.

Le comité chargé de préparer une liste de prix et un règlement pour le prochain Concours Agricole a l'honneur de faire le rapport qui suit :

Avant de proposer cette liste, le comité croit devoir exposer les raisons qui l'ont guidé dans son travail. Dans la répartition des récompenses, il a tâché de suivre le principe que toute Société d'Agriculture doit se considérer comme la gardienne et la dispensatrice des saines doctrines de l'économie rurale dans le comté où elle est établie ; et que c'est à elle qu'est réservé le droit de faire comprendre au peuple de la campagne ce qu'il doit faire pour améliorer l'agriculture. C'est pour cela que les Sociétés d'Agriculture ont établi

des concours pour encourager les meilleurs produits et les meilleures méthodes culturales. Les récompenses accordées dans ce concours ne sont pas seulement des encouragements, elles doivent aussi être des leçons. Ces leçons doivent porter non-seulement sur ce qu'il y a de bon en agriculture, mais encore, sur ce qu'il y a de meilleur eu égard aux circonstances, aux lieux et à la position de chaque cultivateur.

Comme les différentes industries de toute exploitation agricole offrent un vaste champ aux améliorations, et qu'il est impossible de donner simultanément à chacune le degré d'encouragement dont elle est susceptible, chaque société d'agriculture doit procéder par ordre d'urgence, et donner la préférence à celles qui sont regardées comme la base de toutes les autres dût-elle pour cela froisser quelques opinions.

Les prix doivent donc tendre aux améliorations les plus pressantes, surtout à celles jugées indispensables, eu égard aux circonstances local. A la vue de nos races d'animaux dégénérés et de nos terres épuisées ; le comité a cru devoir mettre de côté toutes les récompenses qui ne tendaient pas directement à l'amélioration du bétail et à la réforme de notre système de culture. C'est dans cette vue qu'il propose plusieurs prix pour l'introduction dans le comté des meilleures races étrangères d'animaux. Ce n'est pas que le Comité ait eu seulement la pensée qu'il fût avantageux de conseiller cette importation sur une grande échelle ; car il est convaincu que ce moyen d'améliorer serait beaucoup trop long, et même tout-à-fait impossible vu l'énorme dépense qui en résulterait, dépense qui n'est pas à la portée de nos cultivateurs. Mais le comité croit avec notre jeune et savant agronome, M. J. Perreault, "à la possibilité d'améliorer nos races au moyen de bons croisements

“ Par exemple, nos bonnes vaches canadiennes qui se rapprochent assez des meilleurs types étrangers ; et auxquelles ne manque qu'un peu de précocité et de facilité de mise chair, lorsque devenues vieilles on les destine à la boucherie, peuvent tirer de grands avantages du mélange du sang d'Ayrshire, au moyen de taureaux purs. En croisant continuellement, avec le 10e croisement, il ne restera plus qu'un 1,102e du sang indigène ; ce qui équivaut à la substitution complète de la race améliorante à la race à améliorer.” Ceci peut s'appliquer à la race Durham considérée comme le meilleur type de race d'engraissement. C'est dans cette vue que le comité recommande d'encourager l'introduction de ces deux races dans le comté.

Le Comité n'a proposé aucun prix pour notre race canadienne de moutons, parce que ses nombreux défauts demandent une régénérescence immédiate. Il recommande les deux types étrangers qui, suivant Mr. J. Perrault, paraissent le mieux convenir à la réforme de notre race indigène : les Leicester et les South-Downs, les premiers à laine longue, et les seconds à laine courte.

Quant à l'espèce porcine, le comité n'a pas voulu exclure du concours la petite race canadienne parce que, quelque soit son infériorité sur les races étrangères perfectionnées, elle supporte mieux la rigueur de notre climat et la pauvreté de la plupart des pâturages où on les met ordinairement. Cependant si le comité recommande beaucoup les races perfectionnées, c'est à la condition de les nourrir et de les abriter convenablement.

Le comité appelle l'attention des Directeurs sur les prix proposés pour les plantes racines, parce que leur culture est absolument nécessaire pour préparer la terre. Tous ceux qui en ont fait l'essai, savent que cette culture est essentiellement amé-

liorante. Outre que les produits payent bien ; ils laissent toujours après eux, à la terre, de nouveaux principes de fertilité qui pendant les 4 ou 5 années subséquentes, doublent toujours et quelquefois triplent les produits sans augmentation sensible de travail ni de dépense, si ce n'est la première année.

Le comité n'a pas cru devoir proposer pour le présent aucun prix pour les objets de manufacture domestique. Ce n'est pas qu'il y ait lieu de douter des avantages que le cultivateur peut trouver à fabriquer chez lui avec ses propres produits, beaucoup d'articles qu'il achète chez les marchands ; mais à la vue de nos terres épuisées, de nos races d'animaux dégénérées, il est permis de se demander s'il ne vaut pas mieux encourager de suite et avec toute l'efficacité possible les meilleures races d'animaux et les meilleurs produits de la terre. Ces deux buts, une fois atteints, les manufactures domestiques viendront recevoir leur part d'encouragement. D'ailleurs ces articles rencontrent une forte concurrence dans les articles analogues d'importation étrangère, lesquels se vendent presque toujours bien au dessous du prix de revient des mêmes articles manufacturés à la maison. On ne peut donc pas s'attendre à voir ceux-ci généralement adoptés, tant que les manufactures étrangères encombreront nos marchés de leurs produits à bon marché.

J. O. E. DUMAIS,

Sec. Trés.

MOYEN

DE DÉTRUIRE LE CHARANÇON DES POIS.

L'un des plus grands fléaux avec lesquels les cultivateurs de pois en grand aient maillé à partir, est sans contredit le Charançon des pois (*Bruchus pisi*) qui attaque quelques fois toutes les cosses et laisse dans chaque pois un œuf

qui doit plus tard en détruire la substance et la faculté germinative. Quand cela arrive, les pois secs que l'on met cuire avec l'intention d'obtenir un aliment végétal se trouvent former un horrible salmigondis de végétaux et d'animaux immondes. Si les pois sont conservés pour en faire semence, alors qu'on est prêt à les semer en temps et saison suivant le climat et les localités, il se trouve que le germe a été mangé par les parasites et qu'il n'y a rien à obtenir d'eux.

Bien que différents oiseaux au nombre desquels il faut compter le Loriot et plusieurs autres passereaux, se nourrissent surtout de la larve de ce charançon et de l'insecte lui-même il s'en faut de beaucoup que ces oiseaux trouvent dans cette friandise le moyen d'exonérer l'agriculture du tribut qu'elle paie à ces parasites et le mal va croissant tous les ans.

Comment détruire ces insectes est donc une question digne d'examen et qui mérite d'être résolue.

Nous pensons qu'elle peut l'être, et que si les fermiers et les jardiniers maraichers veulent s'unir pour tenter un effort dans ce but, ce succès peut être absolument balayé du pays. Ce remède est fort simple. — Il consiste à faire prendre à tous les pois un bain de vapeur. Cela peut être fait en petit dans chaque famille en réunissant les pois aussitôt qu'ils ont été cueillis, écosés et séchés et en les plaçant dans une passoire recouverte d'un linge ou d'une assiette et placée sur une marmite d'eau bouillante, jusqu'à ce que la vapeur ait parfaitement pénétré tous les pois. Après cette opération qui a pour but de détruire toutes les larves sans nuire aux facultés germinatives des grains, on les sèche au soleil et on les recueille dans des sacs de papier.

Pratiquée sur une large échelle, les pois peuvent être passés à la vapeur en sacs ou en barils en faisant pénétrer dans l'un

de ces véhicules un conduit attaché à un vase d'eau en ébullition, mais calculé de telle sorte que l'intensité de la vapeur ne fasse pas cuire le grain, et détruise seulement la larve. — Que l'on se souvienne bien que la vapeur, appliquée avec prudence et discernement à ce mal, l'extirpera du pays.

F. V.

Du Sel de Cuisine

CONSIDÉRÉ COMME AMÉNDEMENT DES TERRES.

Mr. John Johnston de Geneva N. Y. est considéré comme l'un des meilleurs agriculteurs de ce pays; comme l'un de ceux dont les succès agricoles sont au-dessus du doute. Il est l'un des premiers avocats du drainage: l'un de ceux qui ont démontré par la pratique, l'utilité de ce moyen d'une façon tellement convaincante, qu'il est avéré aujourd'hui qu'aucun fermier ne doit le négliger et ne peut rien sans lui. — Il a prouvé aussi que différentes choses que les fermiers négligent généralement comme fertilisateurs leur profiteraient mieux que n'importe quel dix pour cent dans lequel ils sont prompts à placer leurs bénéfices. L'une de ces choses qui est sous notre main, qui coûte peu, et qui abonde sur ce continent c'est le sel commun (*Chloride de Soude*) l'un des plus puissants agens connus de fertilisation. — Ecoutez ce qu'en dit ce fermier émérite:

“ Je préfère semer mon Blé du 10 au 20 de Septembre, mais je ne peux pas dire de combien une abondante fumure hâtera sa maturité. L'excès du fumier selon moi, retarde; mais l'application de 250 à 300 livres de sel la hâtera au moins quatre jours, sans compter que j'aurai de bien plus belle paille, un grain plus nourri et de plus beaux épis sous tous les rapports. Et je pense que 400 livres rémunéreraient encore mieux.”

J'use beaucoup de sel et je crois qu'il

préviend la rouille et la nielle ; j'ai salé quatorze acres de blé en septembre ; il surpasso maintenant tout ceux que j'ai vus (cela a été écrit en juin dernier) et il est de beaucoup supérieur a celui semé dans onze acres du même champs et qui n'ont pas été salés. Cependant la façon des terres a été la même et le grain a été semé le même jour. Je ne doute pas que le blé de mes quatorze arpents ne murisse au moins quatre jours avant celui des onze acres, et ces quatre jours peuvent le mettre à l'abri des cousins.

J'obtiens de meilleurs résultats de l'emploi du sel quand le beau temps se maintient quelques jours après qu'il a été repandu sur le sol ; j'en sème quelquefois 75 barils dans une saison, je l'achète en gros et dans les salines. Généralement je le sème immédiatement après avoir semé le grain, mais, si je voulais suivre les conseils de la théorie je le sèmerais avant et je le herserais en même temps que le grain semé. J'ai souvent songé au bénéfice de cette pratique et résolu de l'essayer, mais je ne l'ai pas fait.

Si les fermiers croient avoir encore besoin de preuves plus évidentes de la valeur du sel comme amendement et agent fertilisateur, nous devons dire qu'ils sont sceptiques. — *Traduit de l'anglais par F. V.*

Sauf les époques dont parle et que cite l'agriculteur auquel nous empruntons le travail qui précède, nous devons dire que ses opérations nous paraissent rationnelles et justes. Sans doute on ne fait point ou peu de blés d'automne dans le Canada mais ce qui est dit là des blés d'automne, s'applique parfaitement aux blés de printemps et peut être fait utilement chez nous.

F. V.

CORRESPONDANCE.

GUÉRISON DE LA RAGE.

A Mr. l'Editeur du Journal de l'Agriculteur.

Monsieur.—Je lis dans un journal Allemand qui me tombe par hasard sous la main, que le Gouvernement Bavaois a adressé une circulaire à tous les medecins de ce royaume, la quelle contient la découverte d'un nouveau moyen spécifique contre l'Hydrophobic. (la Rage.) Ce moyen consiste à faire de petites incisions dans et autour de la plaie faite par la morsure du chien enragé et à les saupoudrer de mouches cantharides en poudre. Puis à recouvrir le tout d'un Vésicatoire.

La circulaire dit que ce moyen a été efficace en Bavière et que c'est pour cela que le Gouvernement le recommande à l'attention générale.

Ne pourait-on pas l'employer contre les morsures des serpents à sonnettes et des reptiles venimeux du poison desquels on ignore le principe comme on ignore la nature du virus rabique ? La chose vaut la peine d'être examinée par les gens de l'art et c'est pour cela que j'ai cru devoir vous adresser une traduction de la notice Allemande.

Recevez, Monsieur. &c.

FELIX VOGEL.

Statistique Agricole de L'AUTRICHE.

Cet empire comptait l'an dernier Six millions de vaches et 3 millions de taureaux et de bouffis.—Les vaches, fournissaient 6 milliards, six cent soixante six millions, six cent soixante six mille, six cent soixante six quarts de lait soit en chiffres, 6,666,666,666 et en moyenne et pour chaque vache un peu plus de onze

cent onze quarts ou bien trois quarts seulement et un très peu plus, par vache et par jour. Mais elles produisent 200,000,000, de livres de fromage de diverses qualités :—La source ou nous puisons ces renseignements ne donne pas le chiffre du beurre qui doit aussi être fort élevé.

Le pays produit 60,000,000, de livres de laine fournis on ne dit pas per combien de moutons et dont 25,000,000, c'est-à-dire plus de la moitié est exportée.

Le vin récolté sur le territoire forme un ensemble de 540,000,000 de gallons.

Traduit de l'Anglais par F. V.

De la nourriture des Volailles.

La volaille de basse-cour, la poule surtout et le coq, sont, de tous les oiseaux les plus faciles à nourrir. Toutes les substances alimentaires leur conviennent, même lorsqu'elles sont enterrées dans le fumier ; elles ne perdent rien et on les voit tout le long du jour, incessamment occupées à gratter la terre et à picotter ce qu'elles y trouvent.

Cependant, il y a une différence bien sensible et facile à constater entre les volailles nourries régulièrement et celles qui vivent au hasard. Cette différence porte non seulement sur la taille et sur la qualité de la chair des animaux, mais encore sur leur poids et sur la bonté de leurs œufs, dont deux sont plus profitables aux usages domestiques que trois provenant de poules mal nourries ou affamées.

Il est d'habitude de jeter aux volailles une fois ou deux par jour, dans la basse cour, une certaine quantité de grains, généralement du petit blé et en plus petites quantités qu'elles n'en consommeraient si elles en avaient en abondance. Cependant, les volailles de cette espèce sont plus aisément rassasiées qu'on ne le croirait communément en voyant la voracité dont elles

sont prouvé quand on les nourrit à la main. Il est bien reconnu que, Règle générale, les grands animaux dépensent plus que les petits. Il y a autant de différences dont la quantité d'alimens consommés, qu'il y a d'individus dans le poulailler ou à peu près.

Des expériences faites avec soin ont prouvé que les aliments les mieux et les plus facilement digérés par les poules sont ceux dont elles absorbent la plus grande quantité. Elles en sont évidemment plutôt rassasiées et sont moins désireuses de Seigle.

Il a été reconnu aussi qu'il y a une économie considérable à les nourrir de froment, blé de turquie ou orge bien bouillis, parce qu'alors le grain, augmente en volume au moins d'un quart et que c'est le volume qui semble d'abord les satisfaire. Toutefois, il n'y a pas d'économie à brouiller l'avoine, le sarrasin ni le seigle.

Rappelons pour finir que les poules ne sont pas exclusivement granivores ; qu'elles sont aussi insectivores et que par conséquent il faut toujours ajouter à leur nourriture une certaine quantité de matières animales, sous forme de pâtée ou autrement. C'est le seul moyen de les faire pondre régulièrement, même en hiver.

F. VOGELI

Le bois rendu incombustible.

Le Professeur Rochelder, de Prague, Bohême, vient de découvrir une nouvelle substance anti-phlogistique, c'est à dire, ne brûlant pas, et qui promet de devenir d'un usage général. C'est une composition chimique liquide, dont le secret n'a pas encore été divulgué et qui rend le bois et les autres matières indestructibles par le feu.

Plusieurs expériences couronnées de succès ont déjà été faites et on en promet

d'autres sur une large échelle. — Traduit d'un journal Allemand par F. V.

Dans un pays comme le notre, où les habitations rurales sont presque exclusivement construites en bois et où elles sont disséminées, peu a portée de secours efficaces en cas d'incendie, il serait bon que la vérité de cette découverte et de celle récemment faite à Paris dans le même but soient prises en sérieuse considération et expérimentées ici.

La chambre d'Agriculture ne verra-t-elle pas-là une initiative à prendre ?

F. V.

DE LA NECESSITE DE TRAIRE COMPLETEMENT
LES VACHES

On ne connaît pas assez l'importance qu'il y a à ne point laisser de lait dans le pis de la vache, après chaque traite. Un cultivateur a fait dernièrement des expériences très suivies d'où il résulte que le lait de vache tiré est dix fois plus crémeux et plus riche en beurre que celui du commencement. Il s'ensuit que si, après avoir tiré huit ou dix litres de lait d'une vache on arrête la traite en laissant un onzième litre dans le pis, on perdra presque la moitié de la crème qu'on aurait pu recueillir. Il est facile de s'assurer de la véracité des résultats obtenus par ce cultivateur. Il suffit de distribuer le lait, à mesure qu'on le tire, dans sept ou huit tasses d'égale grandeur, de traire jusqu'à la dernière goutte, et on pourra constater ainsi, si, en effet, la quantité de crème que contiendra chaque tasse augmente en allant de la première à la dernière. Les expériences faites constatent aussi que le lait gagné à la fois en qualité autant qu'en quantité. Celui de la première tasse est d'un blanc bleuâtre et comme s'il était mêlé d'eau, tandis que le lait de la fin est onctueux, épais et d'une coloration jaunâ-

tre. Il suit de là que les filles de ferme qui n'ont pas soin de traire leurs vaches jusqu'à la dernière goutte, diminuent notablement la qualité et la quantité de la crème et du beurre

F. V.

Variétés.

SUBSTANCES NUTRITIVES.

Nous empruntons au *Times*, de New-York, quelques données, sur la quantité proportionnelle de matière nutritive contenue dans les principales substances alimentaires :

lbs.	Substances.	Mat. nu.	Eau.
100	Farine de Froment	90	10
100	Farine de Maïs	91	9
100	Riz	86	14
100	Farine d'Orge	88	12
100	Farine de Seigle	79	21
100	Farine d'Avoine	75	25
100	Pommes de terre	22½	77½
100	Haricots	95	5
100	Carottes	10	90
100	Navets	4½	95½
100	Choux	7½	92½
100	Betteraves	15	85
100	Fraises	10	90
100	Poires	16	84
100	Pommes	16	84
100	Cerises	25	75
100	Prunes	59	41
100	Abricots	26	74
100	Pêches	20	80
100	Raisin	27	73
100	Melons	3	97
100	Concombres	2½	97½

Les viandes en général sont composées d'un quart de matière nutritive et de trois quarts d'eau, et le lait tel qu'il sort de la vache contient plus de 90 pour cent d'eau. Avec cette analyse, comparée, au prix des denrées, il est facile d'établir quelle nourriture est la plus économique. De tous les articles énumérés, la farine

d'avoine est peut-être celle qui donne le plus de substance nutritive pour le moins d'argent. Mais où la trouvez-vous en usage ? On croit généralement qu'il n'y a que les misérables Irlandais ou Écossais qui puissent en faire usage, et que l'avoine n'est bonne que pour les animaux. C'est une grande erreur. La farine d'avoine est excellente en bouillie, et les galettes d'avoine sont bonnes, nourrissantes et sont un antidote pour la dysenterie. Aujourd'hui nous pensons que l'avoine est le grain le moins cher sur le marché et il est avéré que c'est celui de tous les grains qui donne le plus de force aux hommes et aux animaux. Cette nourriture à bon marché ne demande qu'à être en usage pour devenir populaire parmi les classes ouvrières.

MALADIE DES POMMES DE TERRE.

Les moyens conseillés, dès l'origine, par la Société centrale d'agriculture de France sont toujours admis comme les plus efficaces, et nous dirons encore qu'il convient de préparer le plant en le faisant verdîr suivant la méthode de M. Vilmorin ; que l'on doit établir la culture des variétés hâtives, et de préférence dans les terrains perméables ou assainis par le drainage ; arracher dès l'invasion sur les tiges, trier soigneusement la récolte, consommer ou livrer aux féculeries les tubercules atteints, conserver les pulpes entassées à l'abri de l'air dans les silos ; il faut, suivant les localités, avoir recours aux cultures de remplacement, afin d'affranchir nos ressources en subsistances, des chances trop souvent défavorables qui menacent les pommes de terre.

EAU DE LA MÉDITERRANÉE.

Les eaux de la Méditerranée contiennent bien plus de sel que les eaux d'aucune autre vaste mer ; elles sont seize fois plus salées que celle de la mer Noire, et dix-huit fois plus que celles de la mer d'Azof, deux fois plus que celles de l'Atlan-

tique et cinq plus que celle de la mer Caspienne.

ABEILLES DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE

Les abeilles de la Nouvelle-Zélande, travaillent toute l'année et font deux sortes de miel ; le miel de printemps ou d'été est liquide, le miel d'automne ou d'hiver est solide et complètement cristallisé. Le miel est fort beau, mais varie de caractère suivant les plantes du district ; celui du sud est généralement meilleur que celui du nord, à cause de la plus grande abondance de plantes et de fleurs. La Nouvelle-Zélande deviendra un grand pays à miel. L'Australie en produit aussi. On y trouve une abeille indigène qui est solitaire, et ne fait qu'une alvéole, dont une moitié est remplie de cire, et l'autre moitié de miel. (*Notes and Queries*.)

CURIUEUX CALCUL.

La *Revue Britannique* fait le calcul suivant :

Une barre de fer estimée, \$5, travaillée en fer à chevaux, donne \$10.50 ; travaillée en aiguilles, elle donne \$355, en lames de canifs, \$3,185, en boutons de chemises \$26.480 ; et en ressorts de montre, \$250-000.

Avec trente et une livres de fer on a fait un fil de fer de cent onze milles de long : ce fil de fer était si fin qu'en a pu en faire une perruque,

LONGUEUR DU JOUR.

On lit dans une gazette de Munich, une espèce d'aperçu sur la durée des jours dans les principales villes de l'Europe : — « A Berlin, Londres et Paris, le jour le plus long, dure seize heures et demie, et le plus court sept heures et demie ; à Stockholm et à Upsal, le plus long est de dix-neuf heures et demi, et le plus court de cinq heures et demie ; à Hambourg et à Dantzig, le plus long dix-sept heures et le

plus court sept ; à Saint Pétersbourg et à Tobolsk, le plus long vint et une heure et demie, et le plus court cinq heures : à Archangel, le plus long vingt-deux heures et un quart ; à Torneo, le plus long vingt-trois heures, et le plus court une heure et demi ; Wardøhus, en Norwège, et au cap Nord, le jour dure depuis le 21 mai jusqu'au 21 de Juillet sans interruption ; et dans le Spitzberg, le plus long jour dure trois mois et demi, et le plus court cent quatre-vingt-sept jours, ou, pour parler plus correctement, il y règne une nuit continue embrassant l'étendue de 187 jours.

RICHESSE AGRICOLE DES ETATS-UNIS.

D'un relevé des registres de M. Brown, surintendant au département de l'agriculture à Washington, il résulte que les Etats-Unis ont produit en 1855 :

600,000,000	boisseaux maïs, à 60 c.....	\$369,300,000
165,000,000	do froment, à \$1.50.....	217,500,000
14,000,000	do seigle, à \$1.....	14,000,000
6,000,000	do d'orge à 90c.....	6,000,000
170,000,000	do avoine à 40c.....	38,000,000
10,000,000	do sarrasin, à 50c.....	5,000,000
110,000,000	do pommes de terre, à 27½c	41,250,000
38,000,000	do graine de lin, à \$1.25.....	72,500,000
9,500,000	do Pois et haricots, à \$2.....	19,000,000
1,000,000	do gr. de trèfle et soie, à \$3.....	3,000,000
250,000,000	livres riz, à 4 cents.....	10,000,000
663,000,000	do sucre de canne, à 7c.....	35,000,000
33,000,000	do do d'étable, à 8c.....	2,720,000
14,000,000	gallons de mélasse, à 30 cents.....	4,200,000
2,500,000	do vin, à \$1.....	2,500,000
2,500,000	livres houblon, à 15c.....	625,000
190,000,000	do linac, à 10c.....	19,000,000
1,700,000,000	do coton, à 8c.....	136,000,000
34,500	tonnes de chanvre, à \$100.....	3,400,000
500,000	livres lin, à 10c.....	80,000
16,000,000	tonnes foin, fourrages à \$10.....	160,000,000
	Faturages.....	142,000,000
	Fruits.....	25,000,000
	Légumes.....	50,000,000

Pendant la même année, les animaux

domestiques ont produit.	
& animaux de basse-cour.....	\$ 20,000,000
Animaux tués à la boucherie.....	200,000,000
200,000,000 de livres de beurre et fromage, à 50 cents.....	75,000,000
1,000,000,000 de gallons de lait à 10 cents (déduction faite de celui employé à la fabrication du beurre ou du fromage).....	100,000,000
60,000,000 de livres de laine, à 35c.....	21,000,000
21,000,000 do de cire et miel, à 15c.....	2,400,000
5,000 do de cocoins de vers à soie à \$1.....	5,000

Les Etats-Unis possèdent aujourd'hui :

21,000,000 bêtes à cornes, à \$20.....	\$ 420,000,000
5,100,000 chevaux, ânes et mullets, à \$60.....	306,000,000
23,500,000 moutons, à \$2.....	47,000,000
32,000,000 porcs à \$5.....	160,000,000

CRÉATION D'UN JARDIN ZOOLOGIQUE.

On entend dire par beaucoup de monde que le Jardins-des-Plantes va être transféré au bois de Boulogne ; c'est là une erreur grave qu'il importe de rectifier. On va effectivement créer dans cette magnifiques promenade un vaste établissement zoologique et botanique ; mais cet établissement diffèrera essentiellement du Jardins-des-Plantes, car, au lieu d'animaux féroces ou de spécimens d'espèces purement curieuses, on y trouvera que des échantillons de races utiles que l'on voudra introduire et protéger sous nos latitudes ; ce sera un jardin d'application.

Les races animales que l'on y verra figurer d'abord sont : l'yack ou bœuf à queue de cheval, les chèvres d'Angora ou de Nubie, les moutons de Caramanie, le lama et le grand kangourou.

Une oisellerie dont le plan est conçu de manière à permettre une extension graduelle selon les besoins ; recevra d'une part les races gallines et autres volailles, de l'autre les oiseaux terrestres ou aquatiques, d'ornement, de luxe et de chasse qu'il paraîtra utile de multiplier. A côté de ces espèces, on continuera à étudier la domestication du nandou (autruche d'Amérique) ; et du casoar d'Australie, ces grands oiseaux qu'on a considéré comme pouvant devenir un jour par rapport au dindon, ce que celui-ci est devenu au XVI siècle par rapport à la poule.

Dans une petite magnanerie, on cultivera, comparativement avec le ver à soie du murier, celui du chêne, du ricin, et d'autres espèces analogues. Cette magnanerie renfermera une salle pour d'autres insectes utiles tels que la cochenille du Mexique et le curieux insecte à cire des

Chinois. Les principales races d'abeilles seront élevées aussi comparativement dans divers modèles de ruches. Les animaux aquatiques auront de même leur place, d'une part, dans des appareils de pisciculture et d'hirudiculture ou chacun pourra étudier les procédés propres à l'éducation des poissons et des sangues, de l'autre dans un *aquarium* à parois transparentes à travers lesquelles on pourra observer le mouvement et la vie de quelques-uns de ces êtres qu'on avait guère vus jusqu'à présent que dans les armoires de nos musées.

Les plantes étrangères reconnues utiles seront de même l'objet d'expérimentations assidues; le sorgho à sucre, l'igname, le pois oléagineux, les arbres à vernis, à suif et à cire, ainsi que la pomme de terre sauvage nouvellement arrivée d'Amérique, figureront tous d'abord dans ce jardin, qui sera réellement une école pratique d'histoire naturelle appliquée à l'agriculture et à l'industrie.

Ce vaste établissement s'étendra de la porte des sablons jusqu'à Neuilly; le long du saut du loup, dont il ne sera séparé que par l'allée dite des érables. Il ne manquait à ces terrains, pour les besoins d'une pareille institution, que d'être traversés par un cours d'eau; la ville de Paris a formé le projet d'y faire passer un bras de rivière, et en ce moment même s'exécutent les travaux nécessaires pour mettre ce projet à exécution.

AUX CULTIVATEURS!

Les SOUSSIGNES offrent en vente

750 Barils } de Plâtre, d'engrais, de la Nouvelle-
1000 Sacs } Ecoisse.

L'avantage d'acheter des sacs au lieu de barils sera évidente si l'on veut se rappeler que ce dernier contient 280 lbs et coûte 63 3/4; tandis que le sac, contenant 200 lbs. se vend 55, avec un sac de coton sans couture valant 1s. 4d., y compris.

LYMAN, SAVAGE & Cie.

229, Rue St. Paul,

(Successeurs de W. Lyman & Cie.

1er avril, 1858.

Marché Bonsecours.

PRIX DES DENRÉES.

	5 Août 1858.			
	s.	d.	s.	d.
Farine par quintal...	11	0	à 11	6
Farine d'Avoine do..	11	6	12	0
Blé-d'Indo do..	0	0	0	0

GRAIN.

Blé par minot.....	4	6	5	0
Orge do	2	6	2	9
Pois do	4	0	4	3
Avoine do	1	10	2	0
Sarasin do	2	0	2	3
Blé-d'Indo do	4	0	4	6
Seigle do	0	0	0	0
Lin do	6	6	7	0
Mil do	8	0	9	0

VOLAILLES ET GIBIER.

Dindons vieux "couple.	7	0	7	6
Dindons jeunes, do ..	0	0	0	0
Oies do ..	4	0	4	6
Canards do ..	4	0	4	6
Do sauvages do ..	2	6	3	0
Volailles do ..	2	6	3	0
Poulets do ..	0	0	0	0
Perdrix do ..	0	0	0	0
Lièvres do ..	0	0	0	0

VIANDES.

Bœuf par livre.....	0	4	0	9
Lard do	0	6	0	7
Mouton par quartier..	5	0	8	9
Agneau do ...	3	0	4	0
Veau do ...	5	0	15	0
Bœuf par 100 livres..	35	0	45	0
Lard frais do ...	37	6	38	9

PRODUITS DE LA LAITERIE.

Beurre frais par livre..	0	9	0	11
" salé do ...	0	7	0	8
Fromage do ...	0	0	0	0

VÉGÉTAUX.

Fèves amér. par minot	0	0	0	0
" canadiennes do.	7	6	8	0
Patates par poches...	4	0	4	6
Navets do ...	0	0	0	0
Oignons par tresse...	0	0	0	0

SUCRE ET MIEL.

Sucre d'érable par liv.	0	4	0	5
Miel do ...	0	0	0	0

DIVERS.

Lard frais par livre..	0	5	0	6
Œufs frais par douz...	0	6	0	6
Plie par livre.....	0	4	0	0
Morue fraîche par liv.	0	2	0	3
Pommes, par quart...	10	0	20	0
Oranges, par boîte...	20	0	22	6

RAPPORT METEOROLOGIQUE MENSUEL

Mai 1868.

BAROMÈTRE.

Hauteur moyenne du baromètre, ramené à la température de.....	F	pouces
.....	32°	29 751
Hauteur maxima le 3.....	30°	404
Hauteur minima le 24.....	29°	365
Différence entre les extrêmes.	1°	089

THERMOMÈTRE.

Température moyenne du mois	53°	02
Température maxima le 2nd, au-dessous de zéro.....	80°	5
Température minima le 14,	20°	6
Différence entre les extrêmes.	49°	9
Moyenne de l'humidité.....	76	4
Intensité maxima des rayons solaires.....	99	9
Température due à la radiation terrestre, au-dessous de zéro	30	1
Somme de l'évaporation en pouces.....	2	89
Pluie tombée pendant 3 jours, au montant de 0,285 pouces pendant 19 heures.....		
Neige tombée en 8 jours, se montant à 1,420 pouces, il a neigé 20 heures et 45 minutes.....		
pendant 4 jours.....		
Vent dominant W. par N....		
Vent le plus rare N.....		
Vent violent le 7 —Vitesse à l'heure en miles.....	13	m. 10
Vitesse du vent, nulle le 4....	0	06
Ozone en moyenne quantité..		
Aurore boréale visible pendant 6 soirs.....		
Eclipse du soleil à cause des nuages.....		

EXHIBITION PROVINCIALE

QUI AURA LIEU A

MONTREAL

29 & 30 Sept.—Octobre 1er.

\$6,500

Seront distribuées en Prix.

Des Diplômes seront accordés dans le Département Industriel.

DEPARTEMENT DE L'AGRICULTURE.

10 Classes ; 195 Sections.

1o Bestiaux ; 2o moutons ; 3o Cochons ; 4o Chevaux ; 5o Produits de Laiterie. 6o Sucres ; 7o Produits des Champs ; 8o Instruments Aratoires ; 9o Produits Etrangers ; 10o Volailles et Oiseaux.

DEPARTEMENT DE L'HORTICULTURE.

3 Classes, 63 Sections.

1o Bouquets, Guirlandes et Fleurs ; 2o Fruits ; 3o Végétaux.

DEPARTEMENT INDUSTRIEL.

13 Classes, 550 Sections.

1o Peinture à l'huile, à l'aquarelle et au crayon ; 2o Département des Dames ; 3o Imprimeurs, Relieurs, Ouvrages Lithographiques ; 4o Instruments de Musique et Ebenisterie ; 5, Bois—Ouvrages de Charpentiers, Menuisiers, Tonneliers et Tourneurs ; 6o Marbre, Pierres, Briques et Tuiles ; 7o Minerais et Métaux, Machines, Fers manufacturés, Cuivre, Plomb et Etain ; 8o Laines, Coton, Toile et Chanvre manufacturés ; 9o Cuirs, manufactures de cuirs et caoutchouc ; 10o Produits Industriels, chimiques et autres composés ; 11o Ouvrages en Fourrures, Chapellerie et Draperie ; 12o Produits et Curiosités Indiens ; 13o Voitures et Sleighs.

Pour la liste des prix, les formes d'entrée et autres informations s'adresser (franc de port par la poste) au Secrétaire-Trésorier à Montréal. Pour ce qui regarde le Départe-

ment Industriel, adressez au Comité d'Exposition de l'Institut des Artisans, et pour le Département de l'Horticulture s'adresser au Président de la Société d'Horticulture.

Tous les Exposants devront remettre au soussigné, à son bureau, No. 33, Rue Notre-Dame, le ou avant le 20 Septembre, la liste et la description des articles qu'ils se proposent d'exposer, car après cette date aucune entrée ne pourra être reçue.

JOSEPH PERRAULT,
Secrétaire-Trésorier.

Montréal, Août, 1858.

Comité Local de Surveillance,

C. S. Rodier, Ecr., Maire de Montréal,
T. S. Brown, Ecr., James Ferrier, Jr. Ecr.,
G. W. Weaver, W. Rodden, le Président de
l'Union St. Joseph, Du. Valois, Pointe-Claire,
John Yule, Ecr., Chambly, Président B. A.,
E. J. De Blois, Ecr., V. P. B. A., David
Brown, Ecr., P. B. A. et M. Hon. P. J. O.
Chauveau, V. P. B. A. et M.

Département Industriel.

W. P. Barley, R. Irwin, Charles Garth,
J. C. McDonald, Alexr. A. Stevenson, Sec.

Président de la Société d'Horticulture.

James Ferrier, Jr., Ecr.

Le Public ne sera admis dans l'enceinte
du Concours que les 30 Septembre et 1er Octo-
bre.

SOCIÉTÉ

d'Agriculture

No. 1, du

COMTÉ DE LOTHBINIÈRE.

L'Exhibition Annuelle de cette Société
aura lieu Mercredi et Jeudi les 13^{me} et 14^e
jour d'Octobre prochain sur la terre de Mr.
A. McKee, à St. Sylvestre, Chemin de
Craig.

JOHN PARK

Secrétaire Trésorier.

S. A. C. L. No. 1.

SOCIÉTÉ

D'Agriculture

DU

COMTÉ DE LAPRAIRIE

L'Exhibition, annuelle de cette Société
aura lieu au Village de Laprairie, le 22 de
Septembre prochain à 9 heures A.M.

Par ordre

H. LANCTOT,

Sec. Trésorier,

S. A. C. L.

1er Août 1858.

SOCIÉTÉ

D'Agriculture

DU

COMTÉ DE PONTIAC

L'Exhibition Annuelle de cette Société
aura lieu à Clarendon Centre dans le Comté
de Pontiac, Mardi le 12^{me} jour d'Octobre
prochain.

G. M. JUDGSON

Sec. Trésorier.

S. A. C. P.

1er Août 1858.

SOCIÉTÉ

D'Agriculture No. 2

DU

COMTÉ D'OTTAWA.

L'Exhibition Annuelle de cette Société au-
ra lieu au Village de Thurso, dans le Town-
ship de Lochaber, Mercredi le 15^{me} jour
de Septembre, 1858, à 11 Heures, A. M.

A. WATERS

Sec. Trésorier.

S. A. No. 2 C. O.

1er Août 1858.

SOCIÉTÉ
d'Agriculture

DU

COMTÉ DE RIMOUSKI.

Jeu*di* le 19 Aoû*t* 1858 il y aura dans la paroisse Ste Luce, comté de Rimouski, une exposition Annuelle de la Société d'Agriculture du comté de Rimouski à laquelle les prix ci-dessous seront accordés.

1er prix	ETALON.	\$16.00
2e "		8.00
3e "		4.00

JUMENT.

1er Prix		8.00
2e "		4.00
3e "		2.05

CHEVAL DE TRAIT

1er Prix		8.00
2e "		5.00
3e "		4.00
4e "		2.00

POULIN OU POULICHE MOINS

DE DEUX ANS.

1er Prix		8.00
2e "		4.00
3e "		2.00

TAUREAUX.

1er Prix		12.00
2e "		8.00
3e "		4.00

VACHE A ELEVE

1er Prix		6.00
2e "		4.00
3e "		2.00

VACHE A LAIT

1er Prix		8.00
2e "		4.00
3e "		2.00

VEAU DE MOINS DE DEUX ANS.

1er Prix		6.00
2e "		4.00

BELIER

1er Prix		4.00
2e "		2.00

BREBIS

1er Prix		4.00
2e "		2.00

VERRAT.

1er Prix		12.00
2e "		8.00
3e "		4.00

TRULES.

1er Prix		8.00
2e "		6.00
3e "		4.00

POISON

1er Prix		4.00
2e "		3.00

COQ.

1er Prix		1.00
2e "		0.50

POULET.

1er Prix		1.00
2e "		0.50

LOT DE POULES

1er Prix		2.00
2e "		1.00

OIES

1er Prix		2.00
2e "		1.00

DINDES.

1er Prix		2.00
2e "		1.00

CANARDS.

1er prix		2.00
2e "		1.00

ETTOFFE CROISEE.

1er Prix		4.00
2e "		3.00
3e "		2.00

PETITE ETOFFE

1er Prix		2.00
2e "		1.00

FLANELLE.

1er Prix		4.00
2e "		3.00
3e "		2.00

TOILE A SERVIETTE.

1er Prix		4.00
2e "		2.00

Pour autres ouvrage fait au métier ou à l'éguilles suivant leur méri*re* \$20

Par Ordre,

JAMES SMITH,

Secretary-Treasurer,

S. A. C. A.

SOCIÉTÉ

d'Agriculture

DU

COMTE DE TEMISCOUATA.

L'Exhibition annuelle de cette Société aura lieu Jeudi le 7 Octobre prochain, à 10 heures A. M. dans la paroisse de St. George de Kakouna, sur la propriété de M. Abraham LeBel, et la visite des grains et récoltes sur pied commencera le 1er d'Août prochain.

Par Ordre,

J. B. BEAUBIEN,

Secrétaire Trésorier

S. A. C. T.

1er août 1858.

SOCIÉTÉ

d'Agriculture

DU

COMTÉ DE RICHELIEU.

Président de la Société P. M. DEBLOIS, Ecr.
Vice-Président " JACOB W. DORGE, Ecr.
J. G. CREBASSA, Ecr., Secrétaire-Trésorier.

DIRECTEURS.

J. B. Lamère, fils, Ecr., Sorol; Joseph Collette Chapdelaine, Ecr., St. Ours; Charles Magnant, Ecr., St. Ours; Régis Latraverse, Ecr., Ste. Victoire; François Dubois, Ecr., St. Aimé; J. B. Laforte Ecr., St. Aimé; L. N. Forland, Ecr., St. Robert.

La prochaine Exhibition pour la distribution par cette Société de primes pour les meilleurs animaux, produits agricoles, manufactures domestiques, etc., sera tenue au VILLAGE DE ST. AIME, sur la PLACE PUBLIQUE, MERCREDI le 29 SEPTEMBRE prochain, à 9 heures A. M. précises.

Par Ordre

J. G. CREBASSA,

Secrétaire Trésorier

S. A. C. R.,

1er août 1858

SOCIÉTÉ

d'Agriculture

DU

COMTÉ DE BAGOT

AVIS

Est par les présentes donné que la deuxième Exposition agricole de la Société d'Agriculture du Comté de Bagot, aura lieu, au Village de la paroisse de Ste Rosalie, Jeudi, le vingt-trois de septembre prochain, à 10 heures A. M.

P. S. Gendron,

Sec., Trésorier.

S. A. C. B.

1er Août 1858.

SOCIÉTÉ

D'Agriculture

DU

COMTÉ DE BROME.

L'Exhibition d'Automne de cette Société aura lieu au Village de Knowlton dans le dit Comté, Mercredi le 15me. jour de Septembre prochain à 10 heures A. M., et l'Exhibition d'Iliver aura lieu au même lieu Mardi le 4 de Janvier prochain à 10 heures A. M.

Par ordre

N. PETTES,

Sec. Trésorier.

A. S. C. B.

1er Août 1858.

L'EXHIBITION ANNUELLE

DE LA

SOCIÉTÉ

d'Agriculture

DU COMTÉ DE SHEFFORD.

aura lieu au Village de Waterloo, mercredi le 8^{me} jour de Septembre prochain.

Geo. H. ALLEN,
Secrétaire Trésorier,
S. A. C. S.

1er Août 1858.

SOCIÉTÉ

d'Agriculture

DU

COMTÉ DE ST. JEAN.

L'Exhibition Annuelle de cette Société sera tenue dans la ville de St. Jean, lundi, 27 Septembre prochain, à 10 heures A. M.

L. L. ROY,
Secrétaire Trésorier.
S. A. C. St. J.

1er Août 1858.

SOCIÉTÉ

d'Agriculture

DU

COMTÉ DE WOLFE.

A V I S . .

L'Exhibition annuelle de cette Société aura lieu à Marbltown, Dudswell, jeudi, le 3^{me} jour de Septembre, 1858.

Par Ordre,
ALLEN LOTHROP,
Secrétaire Trésorier,
S. A. C. W.

1er Août 1858.

SOCIÉTÉ

D'Agriculture

DU

COMTÉ DE RICHMOND.

L'Exhibition annuelle de cette Société aura lieu au Village Supérieur de Melbourne, le 30^{ième} jour de SEPTEMBRE prochain.

Par Ordre,
JOHN MAIN,
S. T. S. A. C. R.

1er Août 1858.

SOCIÉTÉ

D'Agriculture

DU

COMTÉ DE NICOLET, No 2.

A V I S P U B L I C .

L'Exhibition annuelle de la Société d'Agriculture du comté de Nicolet, No. 2, sera tenue au village de Nicolet dans le comté de Nicolet, le 30 Septembre prochain, à 10 heures A. M.

Geo. DAVID,
Secrétaire-Trésorier.
S. d'A. C. N. No. 2.

1er Août 1858.

SOCIÉTÉ

D'Agriculture

DU

COMTÉ DE MISSISQUOI.

L'Exhibition annuelle et la montre d'Animaux de cette Société aura lieu à Bedford le 9^{me} jour de Septembre prochain. L'Exhibition d'Iliver le 23 de Décembre, 1858.

Par Ordre,
H. O. MEIGS
Secrétaire-Trésorier,
S. A. C. M.

1er Août 1858.

SOCIÉTÉ
d'Agriculture

DU
COMTÉ DE L'ASSOMPTION

La Société d'Agriculture du Comté de L'Assomption tiendra une Exhibition d'Animaux, de Produits et de Manufactures Domestiques dans la Paroisse de l'Epiphanie, Mercredi, le vingt deuxième jour de Septembre prochain, à dix heures du matin.

Par ordre

ALEX. ARCHAMBAULT

Secrétaire Trésorier

S. A. C. L. A.

2 Août, 1858.

SOCIÉTÉ
d'Agriculture

DU
COMTÉ DE COMPTON.

L'Exhibition annuelle de cette Société aura lieu à Cookshire, Eaton, Jeudi le 23me jour de Septembre 1858 et des Prix au montant de \$680 y seront accordés.

Par Ordre,

S. J. POMROY,

Secrétaire Trésorier

S. A. C. C.

1er Août 1858.

SOCIÉTÉ
d'Agriculture

DU
COMTÉ D'ARGENTEUIL.

L'Exhibition annuelle de la Société d'Agriculture du Comté d'Argenteuil, aura lieu au Village de St. André, Mercredi, le 22me jour de Septembre prochain. Pour la liste des prix voir les annonces répandues dans le Comté.

Par Ordre :

H. HOWARD

Secrétaire Trésorier

S. A. C. A.

1er Juillet 1858.

SOCIÉTÉ
D'Agriculture No. 1

DU
COMTÉ D'OTTAWA.

L'Exhibition des Animaux, Instruments d'Agriculture, Produits et Manufactures Domestiques de cette Société, aura lieu à Aylmer Mercredi le 6me. jour d'Octobre prochain.

CHARLES SYMMES

Sec. Trésorier

S. A. No. 1. C. O.

1er Août 1858.

SOCIÉTÉ
D'Agriculture

DU
COMTÉ DE MONTCALM.

L'Exhibition Annuelle de la dite Société, sera tenue au Village du St. Esprit; dans le Comté de Montcalm, sur la propriété du Capitaine Rivais, Jeudi, le 30 Septembre prochain.

Par ordre,

A. H. DE CAUSSIN.

Sec. Trésorier

S. A. C. M.

1er Août 1858,

SOCIÉTÉ
d'Agriculture No. 1.

DU
COMTÉ DE NICOLET.

L'Exhibition de cette Société aura lieu à Bécancour le 12 Octobre prochain à 10 heures A. M.

H. W. A. LAMBERT

Président.

J. JUTRAS

Sec. Trésorier.

1er Août 1858.

SOCIÉTÉ
d'Agriculture

DU

COMTÉ DE DORCHESTER.

L'Exhibition Annuelle de la Société d'Agriculture du Comté de Dorchester se tiendra au Village St. Anselme dans le comté de Dorchester, sur la place publique, Mercredi le 6me. jour du mois d'Octobre à neuf heures. A. M.

Par ordre

J. B. CARRIER

Président.

SIMEON LAROCHELLE

Sec. Trésorier.

1er Août 1858.

SOCIÉTÉ
d'Agriculture

DU

COMTÉ DE TERREBONNE

L'Exposition Générale des Animaux Produits d'Agriculture &c. &c. du dit comté aura lieu au Village de Terrebonne Mardi le 14 de Septembre prochain à 10 heures A. M.

Par Ordre,

ALPHEUS KIMPTON.

Président,

CHARLES SMALLWOOD.

Sec. Trésorier.

1er Août 1858.

SOCIÉTÉ
d'Agriculture

DU

COMTÉ DE LAVAL

L'Exposition générale des Animaux Produits d'agriculture &c. &c. du dit comté, aura lieu dans le Village de St. Vincent de Paul, Jeudi le 9 Septembre prochain à 10 heures A. M.

FELIX McMAHON

Président.

CHARLES SMALLWOOD, M. D.

Sec. Trésorier

1er Août. 1858.

Almanach Vétérinaire.

Sous ce titre, M. Felix Vogeli, Médecin Vétérinaire à Montréal publiera dans le Courant de Septembre, un petit livre de 64 pages au moins, format in 16o qui contiendra indépendamment des renseignements nécessaires pour justifier la première partie de son titre les matières suivantes :

1o. Un chapitre intitulé INTRODUCTION ou *Causerie avec le lecteur* et dans lequel il sera traité de l'importance et du but de la Médecine Vétérinaire, des connaissances que doit posséder l'homme qui exerce cette science ; des services qu'il est appelé à rendre à l'Agriculture, au commerce, au luxe, à la guerre. — Ce qu'il a droit d'exiger en retour et un renseignement Statistique sur la richesse du Canada en Bestiaux de toutes natures.

2o. Un chapitre intitulé MEDECINE et CHIRURGIE qui traitera du tamps ou fièvre ; de la Gourme ; — des Avives ; — des coliques et des indigestions du gros bétail ; — de la

fourbure ou coup d'eau ;—des tares osseuses ;—des vers intestinaux ; et des opérations de petite chirurgie.

30 Un chapitre intitulé **HYGIENE et EDUCATION DU BETAIL** et contenant ;—une définition de l'Hygiène et sa division ;—des notions sur l'accouplement, l'appareillement et le croisement des races ;—des soins à donner aux mères pendant la gestation, la mise bas l'allaitement et le sevrage ;—De la tenue des Ecuries et Etable, de la conservation des aliments, &c.

40. Un chapitre de **MARECHALLERIE** ; dans lequel on trouvera des renseignements généraux sur la ferrure, des notions sur les applombs du cheval ;—sur les maladies de la corne ; sur la nécessité de la tenir constamment onctueuse &c.

50. Un chapitre de **VARIETES AGRONOMIQUES** passant en revue sommairement les animaux utiles ou nuisibles à l'Agriculture.

Enfin des **ANNONCES** pour les chevaux à vendre ;—les Etalons primés pour la monte ; les produits agricoles ;—les fermes à louer ou à vendre ;—les instruments et les machines agricoles &c.—Ces annonces se payeront au prix d'un Dollar par carré de 10 ligne équivalant à 13 lignes des journaux. — Cet ouvrage, qui sera publié dans les deux langues, coûtera 12½ cents (quinze sous) en français. Des souscriptions sont dès à présent sollicitées ; elles peuvent être adressées *Franco* avec des timbres de poste pour le montant, soit à M. Vogeli Médecin Vétérinaire rue Bonsecours No. 12 Montréal, soit à M. l'Editeur du courrier de St. Hyacinthe à St. Hyacinthe soit au bureau du Journal de l'Agriculteur à Montréal.

Cet Almanach, dont la publication sera contenue tous les ans, formera au bout d'un certain temps, un recueil curieux, intéressant et fort utile pour toutes les personnes qui en garderont la collection et qui exploitent l'Agriculture ou possèdent des animaux domestiques.

GUIDE DES ETATS-UNIS

ET DU

CANADA.

Guide des Etats-Unis du Dr. J. D. L. Zender, à l'usage des populations françaises de

l'Amérique du Nord, contenant, comme sujets généraux : Guide de Santé, Guide de Conduite, Guide de Spéculation, Guide Industriel, Guide des Loix et Guides des Voyages, et comme sujets particuliers ; la Constitution des Etats-Unis, la Géographie Bistannique, Politique et Statistique des Etats-Unis et du Canada, les Monnaies comparées, les Poids et Mesure comparées, le tarif des Etats-Unis de 1857, la manière de gagner de l'argent à gains graduels et à gains rapides le recensement de la population des principales villes jusqu'en 1855 les lois générales des Etats-Unis, les lois internationales, les lois locales de plusieurs Etats et au Canada les voyages transatlantiques et dans l'intérieur de l'Amérique, un tableau synoptique des distances réciproques de 50 villes de l'Amérique une carte de la ville de New-York avec la liste des rues, une carte de 30 milles autour de New-York avec les explications et une grande carte coloriée des Etats-Unis.

On y trouvera une foule de renseignements nécessaires pour sauvegarder les intérêts des Français en Amérique, et pour les avancer dans la carrière commerciale, et des règles essentielles d'hygiène pour pouvoir jouir d'une bonne santé afin de continuer le voyage de la vie.

Prix 50 cents.—En vente chez Beauchemin & Payette, Montreal et chez les principaux libraires de l'Amérique, de même que chez l'auteur, No 193 1ère avenue au-dessus de la 12ème rue.

L'HEROINE

DE

CHATEAUGUAY.

EPISODE DE LA GUERRE DE 1813

PAR

H. E. Chevalier

PRIX.—30 SOUS.

A VENDRE ICI.

L'APPAREIL AUBIN

SUR LE

Gaz d'Éclairage.

Pour les Maisons privées, les Magasins, les Manufactures, les Moulins à Scie, les Phares, les Hôtels, les Collèges, les Villages et les Villes.

Breveté pour le Canada

Le 10 Décembre 1858.

Breveté aussi en Angleterre, au Etats-Unis et en France.

Cet appareil (dont un modèle fonctionne tous les jours au No. 143, rue Graig, à Montréal), s'adopte très-rapidement dans les Etablissements Privés et Publics, comme on peut le voir par les certificats et articles de journaux en la possession du Soussigné.

C'est l'Appareil à Gaz le plus simple, le plus sûr et le plus effectif qui ait encore été inventé. Il s'adapte à tous les climats et à tous les pays, attendu qu'il n'est pas exposé à être dérangé par le froid, et qu'il extrait le gaz de toutes les substances qui le contiennent, comme la Scieure de Bois, la Résine, la Houille, la Graisse, les Os, l'huile, le pain de Suif ou de Graisse, produit

LA LUMIERE ARTIFICIELLE

la plus économique et la plus agréable que l'on connaisse.

Il a obtenu la MÉDAILLE D'OR de l'Institut Américain et des prix partout où il a été exposé.

Pour des Appareils ou des renseignements à ce sujet, s'adresser à

E. BEAUMANN,

Agent pour le Bas-Canada,
Rue Craig, No. 145, chez M. Garth.



BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE.

Toronto, 3 Juin, 1858.

NOTICE.

Est par le présent donné qu'environ CENT TRENTE-HUIT LOTS de VILLE dans le VILLAGE DE LA FONTAINE, TOWNSHIP DE CHERTSEY, COMTE DE MONTCALM, Bas-Canada, seront offerts en vente le et après le SIX JUILLET prochain.

Pour plus amples informations s'adresser à l'agent A. DALY, écuyer, à Rawdon, susdit comté.

ANDREW RUSSEL,
Asst. Com.

10

5

A V I S AUX

CULTIVATEURS

L'ASSURANCE MUTUELLE contre le feu du Comté de Montréal continue d'assurer les propriétés des Cultivateurs et autres semblables à $\frac{1}{2}$ par £100 pour trois ans, avec un billet de prime de cinq louis par cent louis d'assurés, pour être cotisé au besoin et suivant les pertes et les dépenses de la Compagnie.

Le montant assuré maintenant excède DEUX MILLIONS DE PIASTRES

2,000,000 Piastres.

S'adresser au bureau, No 1, rue St. Sacrement Montréal ou aux Directeurs soussignés

MM. Edward Quin, Président. Longue-Pointe.
Joseph Laporte, Pointe-aux-Trembles.
Eustache Prudhomme, Côteau St.-Pierre.
Walter Benny, Montréal.
Benj. Coite, do
P. Malot, Belœil.
M. F. Valois, Pointe-Chaire.
Léopold Desrosiers, Berthier.
Wm. Bon, St.-Laurent.

P. L. LE TOURNEUX,
Secrétaire-Trésorier.

Montréal, 12 janv. 1858.

12

LIVRES

A
A BON MARCHÉ.

MANUEL ELEMENTAIRE et pratique de l'art agricole ou notions pratiques sur l'agriculture ; dédié aux maisons d'éducation et à la population rurale du Bas-Canada, par un membre du Clergé Canadien. 1 vol. in-12 de 82 pages. Broché

0 4 0

LES VEILLES CANADIENNES ; traité élémentaire d'agriculture approuvé par la société d'agriculture du Bas-Canada, et le Surintendant de l'Instruction Publique. Par Frs. M. F. Ossaye. 1. vol. in-12 de 152 pages broché.

0 7 6

LE PARFAIT JARDINIER moderne, mis à la portée de tout le monde par M. De Salveragne 1 vol. in-12 de 168 pages.

0 7 6

LE VERTABLE et parfait *Douvier* moderne, contenant l'art de connaître, élever, soigner et guérir tous les animaux domestiques, etc. 1 vol. in-12 de 172 pages, broché.

0 7 6

Et tous les autres livres classiques en usage dans les écoles, collèges, ainsi que toute sorte de fournitures,

En vente chez

BEAUCHEMIN & PAYETTE.

127, Rue St.-Paul

Sept. 1857.

N. B. Les municipalités de paroisse trouveront tout ce qui leur faut pour leurs bureaux : tel que *Registres, Rôles d'évaluation, et de perception, blancs de compte, de Reçu et de Saisie.* Tel que le nouvel amendement à la loi l'exige.

12

J. LEDUC,

ANCIEN AGENT DE L. RENAUD & FRERE,

MONTREAL,

MARCHAND A COMMISSION ET COURTIER,

CHICAGO, ILL.,

Bureau :—No. 6, Rue Dearborn.

Mars 1858

12



Pharmacie du Dr. Picault,

42, RUE NOTRE-DAME,
MONTREAL.

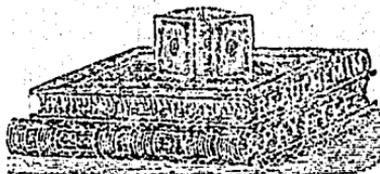
ON trouve à cette Pharmacie toutes les Médecines les plus en renom pour les maladies des Chevaux et des Bêtes à Cornes.

— AUSSI —

Consultations et traitement de toutes les maladies par les Drs. Picault père et fils. Médicaments de toute espèce. Remèdes à Patente française, etc.

Septembre 1857.

12



LIVRES NOUVEAUX.

ABRÉGÉ DE .

L'HISTOIRE DU CANADA.

à l'usage des maisons d'éducation

PAR

F. X. GARNEAU

1 vol. in-12, relié

18s. Od. doz

En vente chez

BEAUCHEMIN & PAYETTE.

Sept. 1857.

12

TRES-RECOMMANDABLE.

LA Librairie de M. J. B. ROLLAND se distingue très avantageusement par le plus complet et le plus grand assortiment de

Livres d'Agriculture et autres,

Papeteries,

Imageries, etc.,

que l'on puisse trouver à Montréal, les prix de ses Marchandises font concurrence aux autres maisons.

J.-B. ROLLAND.

Septembre 1857.



AUX CULTIVATEURS !

PIERRE DUFRESNE,

FABRICANT DE CHAUSSURES,

A BON MARCHÉ,

EN GROS ET EN DETAIL

NO. 123,

Coin des Rues St-Gabriel et Notre-Dame,

ENSEIGNE DE LA PETITE BOTTE ROUGE.

Septembre 1857

Société d'Agriculture No. 2
DU COMTÉ
DE VAUDREUIL.

L'Exhibition annuelle de cette société aura lieu le 29 de Septembre prochain sur la propriété de Donald McDonell, Esq., sur la côte Ste. MADELAINE DERIGAUD, et la visite des grains et récoltes sur pied commencera le 15 de Juillet prochain.

Par ordre

E. N. FOURNIER

Sect.-Trésorier.



INFIRMERIE-VÉTÉRINAIRE

DU

DR. FELIX VOGELI

Médecin Vétérinaire breveté des Ecoles de France, ancien Vétérinaire en chef de Cavalerie et d'Artillerie de l'armée française. Guérison prompte et radicale de toutes les maladies curables des chevaux et du bétail, 11, rue Bonsecours, Hôtel du Peuple, Montréal. Commission pour l'achat et la vente des chevaux.

Octobre 1857.

THOMAS COUILLARD,

IMPORTATEUR,

No. 167, RUE ST. PAUL, MONTREAL.

LES Cultivateurs trouveront toujours chez lui une foule d'Instruments d'Agriculture et d'Hor-ticulture, tels que Bèches, Râteaux, Faux, Faucilles, Pelles, Soes de Charrues, Fourches, Houes, Sarcloirs, Rots, etc.

—AUSSI—

Chaudières à Sucre et à Potasse, Poêles de toutes sortes, Fourneaux avec Chaudières, toutes sortes d'objets en fonte et un grand assortiment de

Quincallerie.

Nov. 1857.



Bureau d'Agriculture et de statistiques

Toronto, 25 juillet 1857.

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL a bien voulu approuver le mode de distribution du FONDS POUR L'AMÉLIORATION DES TERRES prescrit par l'Ordre en Conseil publié ci-dessous, dans l'espoir d'arriver par là à un emploi judicieux et économique de ce fonds.

Le premier fonctionnaire de chaque municipalité recevra du Département une circulaire donnant le chiffre de la somme mise à la disposition de la Municipalité.

Comme la saison la plus propice de l'année pour procéder aux améliorations auxquelles le fonds est destiné est proche, on recommande de faire aussitôt que possible les apprêts pour l'allocation de cet argent.

L'Ordre en Conseil est comme suit :

Il est ordonné que le Fonds provenant de la vente des terres dans chaque commune particulière ou dans tout autre Municipalité, pouvant être employé à l'usage du fonds formé en vertu de l'article 14 de la loi 16 Vict, ch. 159, et n'ayant pas encore reçu de destination, soit employé à la construction, à l'entretien, aux réparations ou à l'amélioration des routes ou ponts dans chacune de ces Communes ou autres Municipalités, respectivement, et soit, dans ce but, réparti et disposé par l'intermédiaire du Conseil Municipal de chacune de ces Communes ou Municipalités. Chacun de ces Conseils devra envoyer un rapport au bureau d'Agriculture, relativement au mode de dépenser cet argent, le PREMIER JOUR DE JANVIER ET DE JUILLET de chaque année, et en tout autre temps dans le délai de dix jours après en avoir reçu l'ordre du Département.

(Certifié)

W. H. LEE,

G. C. E.

P. M. VANKOUGHNET,

Ministre de l'Agriculture.



Bureau d'Agriculture et de statistiques.

Toronto, 25 Juillet 1856.

Aux Emigrants et autres Personnes cherchant des Terres à Coloniser.

LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL a ouvert dernièrement TROIS GRANDES LIGNES DE CHEMIN, sur le point d'être terminées, et a fait arpenter et préparer pour la colonisation les terres traversées par ces routes ou situées dans leur voisinage immédiat.

Les routes telles qu'elles sont désignées par les agents du gouvernement envoyés respectivement dans ces localités pour donner des renseignements aux colons, sont connues sous les noms de "CHEMIN DE L'OUTAOUAIS et D'OPEONGO," "CHEMIN D'ADDINGTON et CHEMIN D'HASTINGS."

Le Chemin d'Outaouais et d'opeongo

commence à un point sur la rivière de l'Outaouais connu sous le nom de FERRALL, un peu au-dessus du confluent Bonne Chère, et se dirige vers l'Ouest, passant dans la partie septentrionale du comté de Renfrew.

L'administration compte relier ce chemin à une ligne projetée connue sous le nom de "Ligne de Bells," conduisant au lac Muskakoo et au lac Huron par un embranchement qui partira de la route d'Opeongo, dans la commune de Brudnell, à une distance d'environ 53 milles de la Rivière Outaouais formant avec la ligne de Bell un grand chemin ou artère principale de l'Outaouais au lac Muskakoo, d'une longueur de 171 milles passant dans le cœur du territoire de l'Outaouais et de celui de Huron, et ouvrant à la colonisation une contrée aussi riche que vaste.

Ce chemin, et le pays qu'il traverse, a présent ouvert à la colonisation, sous d'un facile accès, et l'agence pour la concession des terres dans ce district est confiée à M.

J. P. French, résidant au Mont Saint Patrice près de Renfrew, sur la route d'Opeongo, à quelques milles des terres à concéder. Pour arriver à la contrée dont M. French à l'administration, le colon doit aller de MONT-REAL au haut de la Rivière de l'Outaouais jusqu'à un lieu nommé le Point Bonne Chère, de là par terre jusqu'au Township de Grattan, dans lequel est situé le Mont Saint-Patrice.

La route d'Addington

commençant dans le Township d'Anglesea, dans la partie nord du comté d'Addington, près du village de Flint's Mills, dans le Kaladar, se dirige presque en droite ligne vers le nord jusqu'à la Rivière de Madawaska, à une distance de 35 milles, et sera ensuite continuée jusqu'à son point d'intersection avec le chemin de l'Outaouais et d'Opeongo, éloigné de 25 milles.

L'agent des concessions de terres dans ce district est M. E. Perry qui, à cause de ses fonctions vient d'établir sa résidence dans le village de FLINT'S MILLS. On a déjà arpenté et disposé pour la colonisation cinq Townships d'un terrain supérieur dans les limites de cette agence et situés au nord du lac Massanoka, s'étendant jusqu'à la rivière de Madawaska. Ces townships sont nommés respectivement Abinger, Danbigh, Ashley, Effingham, Anglesea et Barrie.

La route directe pour arriver à cette contrée part de KINGSTON dans le Haut-Canada, de là jusqu'à NAPANEE, par terre ou par eau, et ensuite vers le nord jusqu'au Township de Kaladar dans le village de FLINT'S MILLS où réside M. Perry.

Le Chemin d'Hastings

presque parallèle à celui d'Addington, en est éloigné d'environ 32 milles en allant vers l'Ouest. Ce chemin commence dans le nord du comté d'Hastings et se dirigeant presque en droite ligne vers le nord, rencontre à une distance de 74 milles la ROUTE DE L'OUTAOUAIS et D'OPEONGO avec ses embranchements.

M. M. P. Hays, résidant dans le village d'Hasting, dernièrement appelé Madoc, à environ 28 milles nord de la Commune de Belleville, est l'agent du gouvernement pour ce district. Le chemin entre ces divers points est en bon état. La terre à concéder par la Couronne dans cette agence s'étend de 15 à 70 milles au nord du village d'Hastings. Le chemin qui traverse ce vaste campagne est praticable sur une longueur de 40 mille et le sera bientôt jusqu'à

30 milles plus loin, de sorte que les colons peuvent s'y rendre ou en revenir sans difficulté, trouver de plus un marché pour leurs produits et toutes les facilités pour le transport de leurs provisions, qu'ils trouveront en abondance dans le village d'Hastings, où réside l'agent du gouvernement.

La route la plus directe pour se rendre dans ce district, à présent accessible, part de KINGSTON, dans le Haut-Canada, de là par bateau-à-vapeur au haut de la Baie Quinté jusqu'à Belleville, à une distance de 56 milles, et ensuite par un bon chemin de 23 milles jusqu'à Hastings.

Dans le but de faciliter la colonisation du pays et de pourvoir à l'entretien des routes déjà ouvertes, le gouvernement a permis des concessions de terres gratuites, le long de ces routes, n'excédant pas CENT ACRES chacune, et faites sur demande aux agents locaux dans ces

CONDITIONS :

Le colon sera âgé de dix-huit ans au moins.

Il prendra possession du terrain qui lui aura été alloué dans le délai d'un mois et mettra en culture dans les quatre premières années au moins douze acres de terre. Il construira une maison (d'au moins 20 pieds de long sur 13 de large) et résidera sur sa ferme jusqu'à ce que les conditions de la concession aient été remplies. Alors seulement il aura le droit d'obtenir un titre de propriété. Les familles comprenant plusieurs colons ayant droit à ces terres et préférant résider ensemble, seront exemptes de l'obligation d'élever une maison et de résider sur chacun de leurs lots (à l'exception de celui où elles s'établiront), pourvu toutefois qu'elles aient défriché l'étendue de terre spécifiée sur chacun de ces lots. Faute de se conformer à ces conditions, on cessera d'avoir droit à la terre concédée, et elle sera vendue ou donnée à un autre.

Les chemins ayant été ouverts par le gouvernement, les colons seront requis de les tenir en bon état.

Les agents locaux dont les noms et lieux de résidence ont été déjà donnés, fourniront au colon tous les renseignements désirables.

LA MAISON EN TRONC, que le gouvernement veut voir élevée sur chaque terre concédée peut être construite en quatre jours par cinq hommes. Les voisins se font généralement un devoir d'aider les nouveaux colons à construire ces cabanes sans rétribution, et en ce cas, les frais de construction sont très peu de chose. Les toits peuvent

être recouverts d'écorce et les espaces entre les troncs remplis avec de la terre délayée et ensuite blanchie. On obtient une habitation convenable propre et aussi chaude qu'une maison en pierre.

Les terres mises à la disposition du colon se trouvent dans des parties du Haut-Canada, dont le climat et le sol permettent d'obtenir d'abondantes récoltes de blé d'hiver, d'excellente qualité et de bon poids, ainsi que tous les autres produits de fermes obtenus dans les meilleures parties de la Province et les plus anciennement cultivées.

Naturellement, dans une campagne si vaste, il se rencontre plusieurs qualités de terrains, et certaines parties offrent un sol bien supérieur à d'autres; mais les bonnes qualités dominent. Les terres longeant les trois routes dont il a été question sont à peu près semblables pour la qualité et la nature du sol, et couvertes de toute espèce de bois, les unes de bois dur, d'autres de gros sapins.

L'eau destinée aux usages domestiques est partout très abondante, et il se trouve en divers lieux des cours d'eau et des chutes qu'on pourrait utiliser pour les fabriques.

Les terres bien boisées sont presque toujours les meilleures. Les cendres de trois acres—bien soignées et protégées contre l'humidité,—donneront un baril de potasse valant de 6 à 7 louis. Le capital nécessaire pour faire de la potasse n'est pas considérable et le procédé est à la fois simple et facilement compris.

La dépense encourue pour défricher et enclore des terres bien boisées—évaluant le prix du travail au plus haut chiffre—est d'environ QUATRE LOUIS par acre, somme que la première récolte de blé produira presque. Quant aux barres de barrières, on les trouvera en abondance sur ces terres.

De cette façon, un colon possédant un capital de 25 à 30 louis, selon le nombre de personnes de sa famille, peut se trouver bientôt à l'aise et retirer un magnifique revenu de ses premières avances. Quant à l'homme seul, capable de travailler et porté de bonne volonté, il ne lui faut guère d'autre capital que son propre bras armé d'une hache. Il peut consacrer une partie de l'année au défrichement de sa terre, et employer les autres saisons à travailler dans les scieries de bois où il trouvera un salaire libéral.

Le climat de cette partie du pays est essentiellement bon. La neige ne tombe jamais en assez grande abondance pour empêcher les communications et, au contraire, elle permet au fermier de charrier son bois de chauffage de la forêt à sa maison pour sa provision de l'hiver prochain, de porter ses produits au marché et de faire ses provisions pour les jours à venir. Cette neige qui recouvre le pays en entier sert non-seulement

à faciliter les communications, mais elle fertilise aussi le sol.

Dans toutes les localités dont il est question, le colon trouvera toujours un bon marché pour le surplus de ses produits, car les nombreux établissements de bois épars dans ces pays, consomment en très grandes quantités les produits des fermes de toute espèce.

Au taux des progrès faits par le Haut-Canada pendant les dix dernières années, la valeur des propriétés double en moyenne chaque dix ans, sans parler des améliorations qui peuvent être faites par les colons.

Dans plusieurs comtés la valeur des terres livrées à la colonisation a quintuplé dans la même période, mais en moyenne, selon les statistiques du Haut-Canada, la valeur des propriétés DOUBLE TOUTS LES DIX ANS et ce n'est pas trop d'espérer que ce taux se maintiendra encore pendant plusieurs années.

Les campagnes dont l'accès est facilité par ces chemins sont toutes voisines de la partie méridionale de la grande région de l'Outaouais, ou comprises dans cette contrée s'étendant le long des lacs Hurons et Nipissing et de la Rivière de l'Outaouais—pays immense dont les ressources demandent à présent et obtiendront rapidement le plus vaste développement.

LA CONTREE DE L'OUTAOUAIS, située au sud du lac Nipissing et de la grande Rivière de l'Outaouais et renfermant la plus grande partie des terres livrées à la colonisation, pourrait nourrir au besoin une population de huit millions d'habitants, et devient l'objet de l'attention générale à mesure que se remplissent les parties les plus occidentales du Canada.

Le Parlement du Canada a pendant sa dernière session octroyé une charte à une compagnie pour la construction d'un chemin de fer, passant à travers ce pays de l'Outaouais, des bords du lac Huron jusqu'à la ville de l'Outaouais, et de là se dirigeant vers l'Est. On a de plus commencé à étudier la Rivière de l'Outaouais avec le pays qui l'avoisine. Ces études, qui seront terminées dans le courant de l'année, ont pour but de s'assurer s'il est possible de rendre la rivière de l'Outaouais navigable et par quels moyens on pourrait le relier au lac Huron de manière à permettre aux bâtiments de se rendre par cette route abrégée des eaux les plus occidentales dans celle du Saint-Laurent et de l'Océan. S'il est fait allusion à ces travaux projetés, c'est pour faire voir que l'attention du gouvernement, du parlement et du peuple du Canada s'est tournée vers cette partie importante de la Province.

P. M. VANKOUGHUET.

Ministre de l'Agriculture.

Novembre 1857.